



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ordinaire  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FACE, volet CSSdM  
tenue en visioconférence le LUNDI 02 NOVEMBRE 2020**

---

**Étaient présentes:**

Direction : Annie Lamarre, directrice

Enseignantes : Josée Vaillancourt  
Catherine Grégoire  
Julie St-Pierre  
Laurence Couture

Parents : Elisabeth Pelletier  
Geneviève Dodin  
Annie Savoie  
Anne-Karine Tremblay

Autres : Sylvie Da Costa, technicienne du service de garde  
Julie Bourdua, parent substitut  
Fabien Welp-Barr, membre de la communauté EMSB

**Étaient excusées :**

Élèves (non encore nommés) Lydie Ducroux, présidente

---

**1. Présences et vérification du quorum**

À 18h35, en l'absence de la présidente, la vice-présidente constate quorum et ouvre la séance. Fabien Welp-Barr se présente à titre de représentant du CÉ EMSB et membre de la communauté co-opté sur le CÉ CSSDM. Le CÉ EMSB souhaite en faire autant et accueillir Geneviève Dodin à titre de membre du CÉ CSSDM, la prochaine rencontre ayant lieu le 11 novembre. Annie Savoie mentionne son intérêt pour ce poste en cas d'incapacité de la précédente.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

On passe le point 9.e. *Rapport du service de garde* directement après le point 5. *Période de questions du public*. On ajoute un point 7.d. *Feuille d'info du CÉ*. L'ordre du jour tel que modifié est proposé par Anne-Karine Tremblay, secondée par Sylvie Da Costa. Pas d'opposition, adopté.

**3. Adoption du PV de la séance du 05 octobre 2020**

On retire une mention superflue au point 9.c.. Le PV tel que modifié est proposé par Geneviève Dodin, secondée par Anne-Karine Tremblay. Pas d'opposition, adopté.

**4. Suivis à la liste d'actions du 05 octobre 2020**

Voir Annexe A.

## 5. Période de questions du public / Zone de réflexion

- En l'absence de public, Annie Savoie demande s'il existe à l'école une politique concernant l'usage de certains mots, en référence aux débats public actuels ("n..."), car un enseignant y aurait contrevenu. La direction répond que non mais souligne que cette question ne relève pas du CÉ. Elle rappelle le processus de plainte officiel : tous doivent d'abord s'adresser à la direction adjointe de leur enfant. Le CE n'est pas l'instance pour dénoncer une situation problématique ou conflictuelle isolée.
- Anne-Karine Tremblay rapporte un problème dans la prise des présences lorsque les élèves sont en cours en ligne (alternance pour secondaire 3-4-5) : il conviendrait que l'école s'assure d'attendre les rapports de présence des enseignants avant d'envoyer des notifications d'absence aux parents ! La direction prend note.

## 9.c. (avancé) Rapport du service de garde

La technicienne présente le document Règlements du service de garde mis à jour selon les demandes de la séance précédente. On souligne une petite erreur au tableau des horaires, à corriger, et on demande que soit ajoutée une note définissant à qui s'adresse le bloc Fratrie. Les règlements tels que modifiés sont proposés par Geneviève Dodin, appuyée par Julie St-Pierre. Pas d'opposition, adoptés.

Un parent profite de l'occasion pour rapporter que lors de la dernière JP plusieurs enfants inscrits se sont vus refuser l'entrée au sdg, ce qui a créé son lot de frustrations. La technicienne explique qu'il y a eu une erreur dans la date de fermeture du formulaire acceptant les inscriptions, et que ces enfants étaient donc ceux dont les parents les ont inscrits après la date limite. Elle souligne que la plupart des enfants dans ce cas ont pu être intégrés aux activités finalement. Le parent demande que l'école procède désormais à l'envoi à tous les parents utilisateurs du service de garde, quelques jours avant la date limite des inscriptions, de la liste des enfants inscrits afin de limiter le risque d'erreurs à l'avenir. La demande est prise en note, la technicienne soulignant toutefois que la liste continue d'être affichée à l'entrée du sdg (portes en verre).

## 6. Affaires courantes de l'école

### 6.a. Sorties éducatives ou campagnes de financement

La campagne de financement des enseignantes du primaire via les éditions Scholastic est à nouveau présentée (lien envoyé directement aux parents). Elle est proposée par Geneviève Dodin, secondée par Anne-Karine Tremblay. Pas d'opposition, adoptée.

### 6.b. 3 journées pédagogiques supplémentaires

Elles ont été décrétées par le ministre de l'Éducation pour l'année 2020-2021, à des fins de formation supplémentaire des enseignants sur l'enseignement en ligne. On n'en connaît pas encore les dates mais plusieurs consignes sont claires : elles doivent être déterminées avec le CPEPE, puis passer à titre d'information au CÉ. Elles ne doivent pas être placées à la suite les unes des autres (soit un maximum de 1 JP supplémentaire par mois), et le service de garde, aux dires du ministre, sera gratuit. À suivre.

### 6.c. Programme Beaux-Arts (suivi sur documents)

On rappelle qu'en vertu de l'article 240, l'adoption du projet particulier de notre école relève désormais de l'approbation par son CÉ puisqu'il est un projet interdisciplinaire en arts et non un projet Arts-études. (Arts-études doit toujours être entériné au MEES.) L'objectif de ce document, qui sert de colonne vertébrale au Projet éducatif, est d'assurer une cohésion globale, une qualité et une continuité dans l'enseignement des différents programmes, d'un enseignant à l'autre / d'un volet à l'autre / d'un ordre d'enseignement à l'autre. Tous les détails contenus dans le document en ébauche ne seront pas nécessaires aux parents mais le seront pour les enseignants, qui auront l'obligation de s'y conformer (ainsi qu'au Projet éducatif). Un parent demande si elle peut offrir son aide pour la rédaction finale de ce document, afin qu'on en avance la définition mais la direction refuse à cette étape-ci. Elle rappelle que la dernière rencontre du comité qui pilotait la réalisation de ce document remonte à février 2020 et qu'il ne saurait être rédigé sans l'inclusion de l'équipe école. L'échéance officielle pour l'adoption de ce document est désormais juin 2021, mais compte tenu des circonstances extérieures (pandémie / enseignement à distance), l'échéancier pourrait changer.

Le représentant de la communauté EMSB demande si une traduction sera faite de ce document pour le volet EMSB : **la direction répond plutôt que le volet EMSB devra procéder au même travail de son côté. (Pas certaine de comprendre la formulation. EMSB n'écrira pas son propre projet. EMSB va devoir y travailler aussi + traduire, mais devra aussi, comme du côté CSSDM, faire entériner à son CE.)**

## **7. Affaires courantes du CÉ**

### **7.a. Budgets du CÉ & Mesure 15024**

On rappelle les budgets du CÉ (400\$ fonctionnement, 400\$ formation), auxquels s'ajoute la Mesure 15024 "Aide aux parents", d'un peu plus de 2000\$. Il a été convenu par échange d'emails au cours de la semaine précédente que l'école FACE achèterait deux abonnements aux conférences parents de la plateforme sans but lucratif "Aider son enfant.org". Cette attribution des fonds a été proposée par Geneviève Dodin, secondée par Elisabeth Pelletier, sans opposition. Les membres du CÉ (enseignantes incluses) doivent faire un choix de 5 conférences pour le primaire, et 5 conférences pour le secondaire, qui seront confirmées à l'organisme par la suite. On rappelle également qu'il reste 400\$ à dépenser en "fonctionnement".

Le membre de la communauté EMSB souhaite avoir plus d'informations sur ces conférences, ce qui lui sera envoyé.

### **7.b. Résolution AGA parents**

Voir Annexe B.

### **7.c. CSSDM & EMSB : Protocole d'entente & collaboration des CÉ**

La direction rappelle que 2 protocoles sont en cours de travail :

- Protocole intérimaire pour 2020-2021
- Protocole d'entente finale (nouvelle mouture) : définition des profils du comité officiel dans les prochains jours, et accompagnement par une ressource externe. Un parent pourrait être invité à y siéger, en tout cas du côté CSSDM.

La direction rappelle que l'ancien protocole n'avait jamais été reconnu par le MEES, et que le nouveau devra l'être absolument. Chacun des documents se penchera sur le partage des

responsabilités des directions, des dates d'échéances, des ressources financières, matérielles, humaines, etc.

Un parent demande ce qu'il en sera de la Fondation école FACE dans ce nouveau cadre : comment sera défini son rôle et ses objectifs ? La direction explique qu'elle devra signer une entente avec chacune des écoles (FACE CSSDM et FACE EMSB), mais que ces questions ne relèvent pas du protocole d'entente à signer entre celles-ci.

#### 7.d. Feuillet d'info du CÉ

Plusieurs parents souhaitent ressusciter la publication "Info-parents" issue des rencontres du CÉ il y a quelques années, afin de mieux informer les familles sur ce qui se passe à l'école, en particulier en cette période où les activités roulent au ralenti alors que la plupart des parents ne peuvent plus y entrer. Ce serait un texte "par les parents du CÉ pour les parents de la communauté", avec la collaboration des enseignantes et de la direction d'école. Celle-ci est d'accord et enverra le document à tous. À suivre.

#### 8. Rapport de la direction

- Le mois dernier a été marqué par le **décès d'une membre appréciée et centrale** de la communauté, Mme Lise Leblanc, technicienne du service de garde de l'école FACE depuis une dizaine d'années. Mme Leblanc était très bien connue de la plupart des parents du primaire, et des membres du CÉ puisqu'elle y siégeait à titre de représentante du service de garde. La direction remercie les parents de la communauté pour leur soutien et leurs marques de sympathie.
- **Les portes ouvertes** se sont déroulées la semaine passée en version virtuelle : la première rencontre était "catastrophique" (difficultés techniques), mais la dernière presque parfaite -- ce type d'organisation donne, là encore, des idées pour l'avenir, même si tous ont regretté l'absence de chaleur humaine et l'impossibilité de voir l'effervescence de l'école en temps normal. L'événement a réuni environ le même nombre de parents que d'habitude, et les demandes d'admission commencent à entrer.
- **La fête d'Halloween** a été plus simple cette année, en raison des restrictions Covid, mais les activités organisées par l'équipe en collaboration avec les secondaire 5 ont apporté une touche de fraîcheur appréciée de tous.
- **Covid** : on se félicite que depuis 1 semaine, aucun groupe n'ait déclaré de nouvelle infection. Les masques sont désormais obligatoires en tout temps au secondaire, ce qui facilite globalement l'application des règles. Les autres mesures sanitaires ne changent pas. Au primaire, les groupes ont été à nouveau séparés en classes-bulles pour les cours de chant, selon les directives de la SP, alors que le MEES autorise les écoles à regrouper les bulles s'il est possible de maintenir 2m entre chacune. Les classes de secondaire 3-4-5 sont en alternance école/maison jusqu'au 23 novembre au moins, ce qui pose des problèmes pour les périodes de surveillance des groupes de primaire pendant la récréation du matin par des élèves du secondaire.
- **Tutorat & artistes en résidence** : ces activités ne sont pas démarrées en raison du manque d'espace ; on est à la recherche de solutions.

- **Planification d'une formation pour les élèves sur les outils de bureautique** (Word, etc.) pour éviter que les enseignant-e-s aient à répondre à ces questions. Un parent souligne l'urgence...
- **Éducation à la sexualité, prévention des dépendances, etc.** : les ateliers seront planifiés dans les prochaines semaines avec les partenaires des années précédentes (Carrefour Jeunesse-Emploi, LOVE, etc.). Il faut réfléchir à un cadre commun. À noter que le cours de RCR obligatoire pour les classes de secondaire 3 n'a pas pu être donné ni l'an dernier ni l'année précédente, ce qui implique qu'en 2020-2021, tout le 2e cycle du secondaire doit recevoir cette formation par des enseignants qui restent à trouver.
- Retour de la distribution des collations
- **Bulletins** : La première communication a été envoyée aux parents. Le MEES a décrété une année en 2 sessions seulement, la première étape finissant en janvier 2021. La soirée de rencontres est toutefois maintenue le 12 novembre. Les parents sont encouragés à communiquer avec les enseignant-e-s de leurs enfants au préalable et de façon régulière, et inversement ceux-ci sont encouragés à transmettre le plus d'information possible aux parents dès qu'ils le peuvent. Un parent demande quels seront les impacts de ces modifications au calendrier scolaire sur la signalisation préventive et les élèves en difficulté : la direction répond qu'elle sera revue en CPEPE, aussi bien sur les moments que sur le contenu.
- **Projet "Allo Team" pour les classes de secondaire 1-2**, piloté par le CSSDM à destination des élèves en isolement de leur classe lorsque celle-ci continue en présentiel. L'élève doit être inscrit-e par l'école et celle-ci doit fournir le matériel -- on attend plus d'information.
- **Inscriptions SRAM** (secondaire 4-5) : plus d'informations à venir

## 9. Rapport des autres membres

### 9.a. Président

Rien à signaler.

### 9.b. Conseil des élèves

En l'absence des représentants, ce point est passé.

### 9.c. Enseignants

Un sondage a été passé sur les besoins et les forces de chacun : l'accompagnement est commencé. Les enseignantes soulignent le problème du contingent de photocopies qui leur est alloué : seulement 500 par enseignant-e pour toute l'année sur la machine de l'école. **Toute demande de nouvelles impressions via le système centralisé met au moins 10 jours à être approuvée, ce qui empêche toute spontanéité dans l'organisation d'activités d'apprentissage, alors même que tous les enseignants du primaire ont de nouvelles matières, ou de nouveaux groupes, ou les deux, et planifient donc à très court terme.** La direction reconnaît que la situation est frustrante, mais souligne qu'elle n'est pas nouvelle, le CSSDM désirant limiter les coûts et poussant à la centralisation des impressions via le système "Printsys".

### 9.d. Professionnels non enseignants

En l'absence de représentants, ce point est passé.

### **9.e. Service de garde**

(Voir en début de séance)

### **9.f. Comité de parents CSSDM**

- Le CP recrute présentement des parents d'enfants ayant un PIA ou une cote pour siéger sur le CCS EHDA. Le formulaire en ligne se trouve sur leur site web et la date limite des candidatures est le 20 novembre : le message sera passé aux parents. On souligne l'importance de ce comité consultatif pour répondre aux besoins des élèves à besoins particuliers du CSSDM.
- Deux nouveaux Centres de services scolaires se sont joints au RCPAQ
- Formation obligatoire à destination des membres du CÉ et des directions : lire avant tout le document "Guide"
- Le CP a vu son budget baisser et doit désormais partager ses locaux avec la Fondation du CSSDM.
- Le Conseil exécutif du CP a été renouvelé

### **9.g. Comité de Vigie**

Délocalisation : rien de neuf.

Réhabilitation : une rencontre est prévue dans les prochains jours pour les membres du personnel. La direction indique avoir transmis la frustration ressentie face aux questions d'aménagement de l'espace : la SQI répond que nous n'en sommes qu'à la première étape actuellement, pour dépôt au MEES et Conseil du Trésor. Plus tard, les architectes feront réfléchir la communauté aux aspects plus "micro".

Une présentation devrait être prévue pour le CÉ, avec la grille d'analyse et l'échéancier des travaux d'avancement de la réhabilitation. On suggère de prévoir cette présentation en commun avec les membres du Comité de Vigie et du CÉ EMSB.

### **9.h. OPP**

Finalement les parents EMSB souhaitent se joindre à l'OPP CSSDM existant pour les projets qu'il est possible de faire en commun. Chaque volet gardera la possibilité de réaliser des projets pour ses propres élèves par ailleurs. Le recrutement de bénévoles est en cours côté EMSB, et une première rencontre commune est prévue sous peu.

### **9.i. Fondation**

La campagne de financement des sapins de Noël est commencée, via l'entreprise Bô-Sapin (livraison individualisée à domicile).

Les bacs IKEA commencent enfin à arriver (commandés en août, puis coincés au port plusieurs mois).

La campagne de communication auprès des Anciens de FACE a permis d'en contacter environ 600, et l'un d'eux est intéressé à établir des partenariats, ce qui est une excellente nouvelle.

## **10. Affaires diverses**

Rien à signaler.



### **11. Levée de séance**

À 20h35, l'ordre du jour étant épuisé, Anne-Karine Tremblay propose la levée de la séance, secondée par Geneviève Dodin.

Prochaine rencontre le lundi 7 décembre à 18h30.

---

Geneviève Dodin  
11 novembre 2020

**ANNEXE A**  
**SUIVIS À LA LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**TENUE À L'ÉCOLE FACE LE 05 OCTOBRE 2020**

1	Mettre à jour le PV et liste d'actions de la dernière séance et les partager sur le site web de l'école : <b>23/06, 13/08 (extra) et 26/08 (extra)</b>	G Dodin A Lamarre	NOVEMBRE	Fait
2	20190415 - Envoyer aux parents le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Direction	NOVEMBRE	Fait
3	20191217 - Fournir aux membres du CÉ les résultats du <i>sondage</i> Beaux-Arts auprès des parents	Direction	NOVEMBRE	Fait
4	20200623 - Envoyer le <i>document</i> Projet Beaux-Arts (lignes directrices) à tous les membres du comité Beaux-Arts	Direction	NOVEMBRE	Fait
5	20201005 - Envoyer aux membres du CÉ le document de travail du Projet Beaux-Arts	Direction	NOVEMBRE	Fait
6	20200623 - Lire & commenter les lignes directrices du Projet Beaux-Arts	Tous	NOVEMBRE	En cours
7	20201005 - Préparer une lettre aux députés concernant le manque d'encadrement pédagogique pour les élèves isolés	G Dodin	NOVEMBRE	Fait Envoi ?
8	20201005 - Préparer un document d'autorisation générale de sorties de plein-air autour de l'école	A Savoie G Dodin	NOVEMBRE	Fait
9	20201005 - Préparer une résolution recommandant la tenue d'AGA en ligne à l'avenir	G Dodin	NOVEMBRE	Fait
10	20201005 - Publier les dates de rencontres du CÉ 2020-2021 sur le site de l'école	Direction	NOVEMBRE	Fait
11	20201005 - Réviser le Règlement du service de garde : bloc fratrie, précisions Covid, correction des dates	S Da Costa	NOVEMBRE	Fait
12	20190618 - Former un comité de travail sur la révision des RRI et obtenir un retour du CSSdM sur les règles existantes (Geneviève Laurin)	G Dodin E Pelletier L Ducroux	DÉCEMBRE	En cours
13	20190618 - Rédiger un « guide des bonnes pratiques » ou préambule aux RRI	idem		lié au précédent
14	20201005 - Proposer des dépenses du budget de formation et de fonctionnement du CÉ (400\$ + 400\$)	Tous	JANVIER	

**DOSSIERS À SUIVRE :**

- ☐ 20190415 - Introduire une politique Zéro-Déchets dans le Code de vie de l'école
- ☐ 20190415 - Implanter des initiatives de réduction des déchets à la cafétéria
- ☐ 20190128 - Projet éducatif : Moyens de mise en oeuvre



**ANNEXE B**  
**RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE FACE**  
**CONCERNANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS**

- CONSIDÉRANT que l'école FACE, en centre-ville, accueille des élèves issus de tout le territoire du CSSdM plutôt que de son quartier limitrophe, distance qui est souvent un frein à la participation des parents aux activités qui les concernent lorsqu'elles sont organisées en soirée à l'école ;
- CONSIDÉRANT que l'Assemblée générale annuelle des parents est le moment où chacun-e doit pouvoir poser ses questions et écouter la reddition de comptes de la part des représentants élus l'année précédente, en plus de voter pour les représentants de l'année qui s'ouvre ;
- CONSIDÉRANT que les AGA de l'école FACE sont généralement peu fréquentées, ce qui pose question en termes de représentativité des parents élus ;
- CONSIDÉRANT qu'en année pandémique, la rentrée 2020 a engendré la tenue d'une AGA à distance, via l'outil Zoom, instaurant un précédent ;
- CONSIDÉRANT l'excellente préparation des outils par les services du CSSdM pour cette AGA en ligne, et la rapidité avec laquelle s'est tenu le vote, laissant une plus grande place à la période de questions ;
- CONSIDÉRANT que ce type d'adaptation s'inscrit dans une modernisation bienvenue dans le monde scolaire et offre un meilleur accès à l'exercice démocratique en milieu scolaire ;
- CONSIDÉRANT que la présence parentale était beaucoup plus importante lors de l'AGA 2020, en ligne, que lors des AGA précédentes en personne, et que les personnes présentes se sont ouvertement exprimées pour dire leur reconnaissance d'avoir pu participer de cette façon ;

**Les membres du Conseil d'établissement de l'école FACE (2020-2021) recommandent qu'à l'avenir, les Assemblées générales annuelles de parents puissent se tenir systématiquement en ligne, si tel est le souhait du Conseil d'établissement, afin de garantir l'exercice démocratique sur le terrain.**

Le Conseil d'établissement de l'école FACE fera part de sa décision aux services du CSSdM avant le 30 juin.

Proposé par Anne-Karine Tremblay

Appuyée de Elisabeth Pelletier